



**Avis rendu par la commission de sélection
d'appels à projets sociaux ou médico-sociaux réunie
le 12 juin 2013**

Objet : Création d'un lieu de vie de 20 places sur le territoire d'action sociale de la Seine et Mauldre dans le département des Yvelines

La commission de sélection a émis un avis favorable à l'unanimité au projet soumis par le promoteur :

SIVU « MARPA »

Parc Jean Boileau à Flins sur Seine

Gestionnaire : Association de Gestion de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées
Hôtel de Ville, Parc Jean Boileau à Flins sur Seine

Conformément à l'article R. 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. En l'espèce, l'appel à projet n'a suscité qu'une seule candidature sur laquelle la commission a émis un avis.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil Général des Yvelines.

Fait à Versailles, le 12 juin 2013

Pour le Président du Conseil général
Le Vice-président délégué

Olivier DELAPORTE